



INNOVATION

Stratégie

Smart santé

Feuille de route 2023 - 2026



STRATÉGIE SMART SANTÉ

L'industrie de la santé en Île-de-France représente un secteur économique significatif et dynamique. La région compte la plus forte concentration d'entreprises du secteur pharmaceutique en Europe, se classant également en position de leader pour les équipements médicaux et les biotechnologies au niveau européen. Cette industrie bénéficie d'un environnement propice incluant de la recherche scientifique de pointe, des infrastructures hospitalières avancées et un vaste réseau de soutien institutionnel et d'incubateurs¹. En chiffres, l'industrie de la santé en Île-de-France emploie environ 100,000 personnes réparties dans 1 595 établissements. Ce secteur fait partie intégrante de l'économie régionale qui représente 30,8% du PIB² de la France, soulignant l'importance cruciale de l'Île-de-France dans le tissu économique national.

La Région Île de France contribue depuis plusieurs années au développement et au rayonnement de ce secteur. En 2020, elle s'est dotée d'une première stratégie d'accompagnement et de soutien construite avec l'écosystème.

1. <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/les-industries-de-la-sante-en-ile-de-france/>

2. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039891?sommaire=5040030>

CAPITALISER SUR UNE DYNAMIQUE INITIÉE DÈS 2020

Durant la période de déploiement de sa stratégie smart santé 2020-2022, la Région a investi **92 millions d'euros**, générant un impact financier global de **175 millions d'euros**. Agissant comme un catalyseur de croissance et d'innovation, les mesures mises en œuvre ont eu un impact significatif, non seulement dans le domaine de la santé, mais également pour plusieurs secteurs innovants connexes tels que l'intelligence artificielle.

La stratégie Smart Santé 2023-2026 s'inscrit dans la continuité de cette dynamique, visant à renforcer davantage la position de l'Île-de-France en tant que pôle d'excellence dans le domaine de l'innovation en santé.



FAIRE DE L'ÎLE-DE-FRANCE UN HUB EUROPÉEN SUR CINQ AXES PRIORITAIRES

Au-delà de la prolongation des grandes actions de soutien déjà engagées, la Région a choisi de mettre en avant 5 thématiques spécifiques, parce qu'elles sont le reflet de priorités affirmées depuis longtemps par la Région (Bioproduction, Oncologie), pour permettre de donner une impulsion à l'innovation dans des secteurs émergents et pour lesquels l'écosystème francilien est précurseur (Innovation chirurgicale, Santé des Femmes), enfin pour mettre en avant des spécialités médicales qui témoignent de l'excellence francilienne (Neurologie, Oncologie) et capitaliser ainsi sur la labellisation de bioclusters dans le cadre de France 2030. En ce qui concerne le numérique et l'intelligence artificielle en particulier, il faut souligner qu'il s'agit d'un axe transverse qui irrigue l'ensemble de nos actions.

Pour cette 2^e édition, la Région s'est de nouveau appuyée sur l'écosystème francilien et en particulier auprès du pôle de compétitivité Medicen Paris Région et des personnalités qualifiées pour chacune des thématiques :

- **AXE 1 : Bioproduction** : Christophe Lanneau - *Genopole*
- **AXE 2 : Innovation Chirurgicale** : Antoine Groheux - *Medtronic*
- **AXE 3 : Oncologie** : Benjamin Garel - *Biocluster Paris Saclay Cancer Cluster*
- **AXE 4 : Neurologie** : Alexis Genin - *Biocluster Brain & Mind*
- **AXE 5 : Santé des femmes** : Juliette Mauro - *Femtech France*

Dans le cadre de la stratégie Smart Santé 2024-2026, la Région Île-de-France se mobilise pour accompagner les initiatives à même de structurer l'écosystème.

De façon concrète, la Région vise à accompagner et accélérer les projets d'innovation depuis les phases de transfert technologiques autour de plateformes et lieux d'innovation jusqu'à leur d'industrialisation, en passant par la réalisation d'expérimentations dans des conditions réelles ou l'organisation de challenges IA basés sur des données inédites.



POUR ALLER PLUS LOIN...

Biothérapies- Bioproduction

👍 Soutien aux plateformes technologiques dans le cadre du DIM BioConvS des appels à projets SESAME, SESAME Filières, SESAME FEDER et Saturne de Genopole

- **Bénéficiaires** : laboratoires académiques (BloConvS, SESAME, SESAME filières, SESAME FEDER, Genopole) et entreprises (Genopole)
- **Aide** : consulter les AAP
- **Dépenses éligibles** : équipements, personnels de recherche, infrastructures en fonction des appels à projets

👍 Soutien aux grands projets d'innovation en phase d'industrialisation, très impactant pour le territoire, notamment en termes de création d'emplois et permettant de renforcer les capacités de production

- **Bénéficiaires** : entreprises et consortium entreprise/académique
- **Aide** : > 500k€ investissement (25% à 50% des dépenses éligibles pour les entreprises)
- **Dépenses éligibles** : Frais de personnel, prestations externes, amortissements... (Fil de l'eau via la Région)

👍 Stimuler et encourager la formation grâce à la collaboration entre les entreprises et les établissements de formation (appel à projet Ingénierie de formation professionnelle)

- **Bénéficiaires** : consortiums associant établissements de l'enseignement supérieur et de recherche/organismes de formation et entreprises/OPCO etc...
- **Aide** : 200k€ - 2m€ max
- **Dépenses éligibles** <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-france-2030-regionalise-ile-de-france>

Innovation Chirurgicale :

👍 Soutien aux plateformes de recherche académiques et cliniques pour favoriser les innovations chirurgicales de la recherche à l'industrialisation (SESAME Filières)

- **Bénéficiaires** : Etablissements de l'ESR en priorité
- **Aide** : 50% des dépenses, budget mini 1M€

- **Dépenses éligibles** : Frais de personnel, prestations externes, amortissements, équipement, personnel de recherche...
- Voir appel à projets

👍 Soutien à un "Grand Lieu d'Innovation" (GLI), c'est-à-dire un lieu ouvert bénéficiant à l'ensemble de la filière et proposant des espaces, équipements et/ou expertises permettant aux start-up et entreprises innovantes d'expérimenter, de prototyper, de passer à l'échelle ou de s'industrialiser etc.

- **Bénéficiaires** : PME très innovante/ETI/Grand Groupe ou consortium entreprise/académique
- **Montant du soutien** : variable selon la typologie de projet : Jusqu'à 2 M€ en investissement dans une limite de 50% des dépenses éligibles du projet, financés en subvention par la Région Île-de-France OU selon un mix subvention/avance remboursable par l'Etat et la Région
- **Dépenses éligibles** : Etudes préalables, Acquisition de friche, Honoraires de maîtrise d'œuvre à partir de la phase projet, Travaux, Aménagements, Equipements etc...
- **Contact** : filières-et-innovation@iledefrance.fr

👍 Soutien à l'expérimentation pour accompagner le développement de solutions innovantes répondant réellement aux besoins des utilisateurs finaux, faciliter les primo-développements et la mise en œuvre de preuves de concept, passer de la preuve de concept au déploiement à grande échelle de l'innovation etc...

- **Bénéficiaires** : TPE/PME et ETI
- **Aide** : 500k€ max Subvention investissement (fil de l'eau) - ou 500k€ Subvention investissement et AR 3m€ max - (AAP Innov'up leader PIA) - Taux (25% à 70%) des dépenses éligibles
- **Dépenses éligibles** : Frais de personnel, prestations externes, amortissements...
- <https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/innovup> ou via <https://hubinnovationexterne.aphp.fr/>

Oncologie

👍 Soutenir la dynamique du biocluster Paris Santé Cancer Campus par le déploiement d'un "Grand Lieu d'Innovation" (cf. ci-dessus) dédié au cancer pour faciliter l'innovation et la collaboration entre les chercheurs et les industriels, accélérer le développement de nouvelles thérapies et faciliter l'intégration des innovations dans les pratiques cliniques.

👍 Stimuler le partage des données de santé entre industriels et académiques par l'organisation de challenge data pour renforcer la création d'outils d'IA appliqués à l'oncologie. Lorsqu'un challenge AI for Health est ouvert :

- **Bénéficiaires** : TPE/PME et ETI ou consortium associant académique
- **Aide** : 500k€ max Subvention investissement - Taux (25% à 50%) des dépenses éligibles
- **Dépenses éligibles** : Frais de personnel, prestations externes, amortissements...
Fil de l'eau via Medicen et ai-healthchallenge@iledefrance.fr

Neurosciences

👍 Organisation de data challenges pour stimuler le travail collaboratif sur les données de vie réelle, améliorer l'utilisation des données pour accélérer la recherche et le développement de diagnostics et de traitements plus efficaces. Lorsqu'un challenge AI for Health est ouvert :

- **Bénéficiaires** : TPE/PME et ETI ou consortium associant académique
- **Aide** : 500k€ max Subvention investissement R et D - Taux (25% à 50%) des dépenses éligibles
- **Dépenses éligibles** : Frais de personnel, prestations externes, amortissements...
Fil de l'eau via Medicen et ai-healthchallenge@iledefrance.fr

👍 Soutenir le déploiement d'un "Grand Lieu d'Innovation" (cf. ci-dessus)

Femtech (Santé des Femmes)

pour Favoriser le développement de la Femtech en Île-de-France

👍 Soutien à l'expérimentation aux start-ups femtech pour leur permettre de développer leur innovation en lien avec le parcours de soins, accompagner le développement de solutions innovantes répondant réellement aux besoins des utilisateurs finaux, faciliter les primo-développements et la mise en œuvre de preuves de concept, passer de la preuve de concept au déploiement à grande échelle de l'innovation etc.

- **Bénéficiaires** : TPE/PME et ETI
- **Aide** : 500k€ max Subvention investissement (fil de l'eau) - ou 500k€ Subvention investissement et AR 3m€ max - (AAP Innov'up leader PIA)
Taux (25% à 50%) des dépenses éligibles
- **Dépenses éligibles** : Frais de personnel, prestations externes, amortissements...
- <https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/innovup> ou via [https://hubinnovationexterne.aphp.fr/](mailto:hubinnovationexterne.aphp.fr)

👍 Organisation de data challenges, notamment, pour réduire le gender data gap, stimuler le travail collaboratif, accélérer la recherche et le développement de diagnostics et de traitements plus efficaces ce qui passe par l'identification de problématiques de santé avec peu de données disponibles et organisation du recueil de données, en collaboration avec des startups et des centres de soins, pour combler les lacunes dans les données de santé des femmes. Lorsqu'un challenge AI for Health est ouvert :

- **Bénéficiaires** : TPE/PME et ETI ou consortium associant académique
- **Aide** : 500k€ max Subvention investissement Taux (25% à 50%) des dépenses éligibles
- **Dépenses éligibles** : Frais de personnel, prestations externes, amortissements...
- Fil de l'eau via Medicen et ai-healthchallenge@iledefrance.fr



Région Île-de-France

2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

📍 RegionIleDeFrance
🌐 iledefrance
📱 iledefrance